



Conseil régional

Le président

Paris, le 09 NOV. 2007

Dossier suivi par : Julien Aubrat
Tél : 01.53.85.60.65

Réf : JA/NM/UD-DDEE/N° 4040

Monsieur Michel BILLOUT
Sénateur de la Seine-et-Marne
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS cedex 06

Monsieur le Sénateur,

Par courrier du 11 octobre 2007, vous attirez mon attention sur la situation de la culture de la betterave dans le département de la Seine-et-Marne et plus particulièrement sur l'avenir de la sucrerie de Nangis, au regard des ajustements à venir de la réforme de l'OCM du sucre.

Au vu du nombre d'entreprises du secteur agro-industriel ayant quitté la région, des enjeux économiques et environnementaux liés au maintien d'outils industriels de transformation, à proximité des lieux de production, je ne peux qu'appuyer votre demande de voir la sucrerie de Nangis confortée par une allocation de quotas en provenance de sucreries voisines.

Ce choix de maintenir un outil industriel performant tant au niveau économique qu'environnemental, valorisant le potentiel agronomique du département et proche des producteurs nécessite l'appui de tous les acteurs de la filière dans le cadre d'une négociation approfondie. Il ne peut néanmoins résulter, du fait des accords passés, que d'un arbitrage au niveau national, prenant en compte les équilibres économiques et territoriaux du bassin de production.

C'est pourquoi, j'entends solliciter le Préfet de région afin qu'une rencontre entre l'Etat, les acteurs franciliens et champardenais de la filière, le Département et la Région, puisse être organisée au plus vite. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui sera donnée à ma démarche.

En souhaitant que ces éléments répondent à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien amicalement

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname, positioned to the left of the printed name.

Jean-Paul HUCHON